Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 27 octobre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)
Collation1 p. (370r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 27 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44556

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction27 octobre 1886
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCompagnie universelle du canal maritime de Suez

Lieu de destination9, rue Charras, Paris

Description

RésuméMarie Moret demande sous quelles conditions ses valeurs Suez, actuellement déposées à la Banque de France, pourraient être déposées dans la caisse de la Compagnie.

Mots-clés

Finances personnelles
Personnes citéesBanque de France
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 26/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44556?context=pdf

Guise Familistère 27 octobre 1886

Monsieur le Directeur de la Compagnie du Canal de Suez,

Je suis possesseur d'un certain nombre d'obligations de votre compagnie actuellement déposées à la Banque de France.
J'ai l'honneur de vous prier de me dire si ces valeurs peuvent être déposées en votre caisse, soit en titres nominatifs, soit en titres au porteur ?
A quelles conditions dans l'un et l'autre cas ?
Et quelles sont les garanties offertes au déposant ?

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités distinguées

Marie Moret
ve Godin

Adresse : Madame Godin au Familistère
Guise, Aisne.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44556?context=pdf